

Avocate Reut Shaer, Association pour les droits civils en Israël — « Les organisations de la société civile à Gaza », 14 septembre 2025

Présentation

Bonjour à toutes et à tous. Bienvenue à notre rencontre quotidienne, le rassemblement « *Eyes on Gaza* ». Aujourd'hui, nous recevons Reut Shaer, directrice du département des droits humains dans les territoires occupés au sein de l'Association pour les droits civils en Israël (ACRI). Comme nous le savons, l'ACRI a déposé plusieurs requêtes devant la Cour suprême concernant l'empêchement de l'aide humanitaire à la population de Gaza. Mais aujourd'hui, Reut mettra en lumière un autre aspect de son travail — un sujet dont nous avons à peine parlé et auquel nous n'avons encore jamais consacré de séance : l'action des organisations de la société civile à l'intérieur même de Gaza. Merci beaucoup, Reut, d'être venue échanger avec nous aujourd'hui. Nous sommes impatients de vous écouter.

Intervention

Bonjour à toutes et à tous. Je voudrais commencer par expliquer pourquoi nous avons choisi d'aborder ce sujet aujourd'hui. L'ACRI, aux côtés d'autres organisations de défense des droits humains, se consacre pleinement à la dénonciation des crimes de guerre commis à Gaza, à la crise humanitaire et, ces derniers jours en particulier, au bombardement de la ville de Gaza et à ses conséquences catastrophiques. Mais lorsque j'ai discuté avec Lior il y a quelques semaines, j'ai réalisé que ce forum avait déjà abordé les sujets sur lesquels nous avons saisi la justice : l'aide humanitaire, les hôpitaux, l'interdiction des soins médicaux et d'autres questions similaires. Ce que je voulais faire aujourd'hui, c'est mettre en lumière la résilience et l'esprit d'initiative remarquables qui subsistent encore à Gaza — sans pour autant verser, bien sûr, dans le *pinkwashing*. Je trouve vraiment impressionnant, tant sur le plan pratique qu'humain, de constater combien de personnes et d'organisations continuent à agir, à tenter d'aider leur entourage au milieu d'une souffrance sans fin. Nous voulions aussi éclairer cet aspect-là. Cela rappelle, dans une certaine mesure, les récits de grandeur humaine que nous connaissons des ghettos, des camps de concentration ou d'autres catastrophes humaines — sans vouloir comparer, bien sûr, mais parce qu'il s'agit d'une dimension qui mérite d'être reconnue. Une dernière précision : je présenterai ici les activités de ces organisations telles qu'elles sont. Il ne faut pas y voir une affirmation selon laquelle leur action parvient à atténuer de façon significative la détresse ou la catastrophe humanitaire en cours dans la bande de Gaza — ce serait impossible. Je n'aime pas non plus les tentatives qui consistent à présenter les habitants de Gaza comme s'ils étaient insensibles à ce qu'ils subissent. Mais je crois qu'il est important de montrer aussi la part active de cette réalité.

Venons-en au cœur du sujet. J'ai découvert qu'il existe à Gaza de nombreuses associations locales d'entraide, de véritables organisations *grassroots*, fondées par des habitants à partir d'initiatives communautaires ou personnelles. J'ai appris à les connaître à travers des forums auxquels participent l'ACRI, d'autres organisations israéliennes et internationales, ainsi que des organisations palestiniennes. Ces forums couvrent à la fois la Cisjordanie et la bande de Gaza. Il existe des *clusters* — groupes de travail thématiques — dont un *Legal Task Force*, auquel appartiennent certaines des organisations dont je parlerai aujourd'hui. Nous nous réunissons toutes les deux semaines depuis le début de la guerre. Chaque fois que la situation devient dramatique, je me dis : « Cette fois, ils ne se connecteront pas, ou ils auront dû suspendre leurs activités ». Et pourtant, à chaque fois, je suis stupéfaite de voir les avocats, les travailleurs sociaux, les animateurs communautaires et le personnel médical de ces associations se joindre malgré tout aux réunions — parfois avec les bruits des combats en arrière-plan — pour raconter comment ils s'adaptent et poursuivent leur travail. C'est cela que je voulais partager avec vous aujourd'hui. Celles et ceux qui le souhaitent pourront trouver en ligne davantage d'informations sur chacune de ces organisations, ainsi que des moyens de les soutenir.

Les principaux domaines d'action de la société civile à Gaza sont les suivants : l'assistance juridique, l'aide matérielle (nourriture, argent), le soutien médical et paramédical, les services de secours et d'urgence, la gestion des camps de réfugiés et de déplacés, le soutien psychosocial et

psychologique, l'aide spécialisée aux femmes et aux enfants, la gestion des infrastructures et des déchets, ainsi que la réponse aux risques environnementaux — particulièrement graves compte tenu de l'ampleur des destructions dans la bande de Gaza.

La première organisation dont je voudrais parler est la Défense civile palestinienne (*the Palestinian Civil Defense*), l'équivalent local des services d'incendie et de secours. Depuis le début de la guerre — et de manière sans précédent depuis le 7 octobre — ses équipes interviennent après chaque bombardement, au péril de leur vie, pour tenter de sauver des blessés et de dégager des corps sous les décombres ou des incendies. En juin [2025], l'organisation a rapporté que 113 de ses agents — certains salariés, d'autres bénévoles — avaient été tués dans des frappes israéliennes. Il faut rappeler ici que les travailleurs humanitaires et d'assistance sont censés bénéficier d'une protection contre les attaques. Les civils en général doivent être protégés, mais les travailleurs humanitaires bénéficient d'une protection spécifique qui leur permet de porter secours et d'assister les blessés. Malheureusement, les données font état d'environ 500 travailleurs humanitaires tués depuis le début du conflit. Ce chiffre reste une estimation, car la définition du terme varie — selon qu'on inclut ou non, par exemple, les travailleurs sociaux ou le personnel en fonction officielle. Quoi qu'il en soit, environ 80 à 85 pour cent des victimes sont des Gazaouis, Palestiniens, tandis que les autres sont des employés d'organisations internationales, morts dans l'exercice de leurs fonctions.

L'un de ces travailleurs, Ahmad Radwan, a témoigné dans la presse internationale et a raconté sa routine : lorsqu'il arrive pour son service, il constate qu'il y a de l'eau, mais que les véhicules de secours ne fonctionnent plus — endommagés par les frappes, batteries à plat, sans carburant. Israël n'a pas autorisé l'entrée dans la bande de Gaza de pièces de rechange ni d'équipement de réparation pour les engins de sauvetage dont la Défense civile a besoin pour dégager les victimes des décombres — ce qui réduit directement sa capacité à sauver des vies. Sa famille, déplacée dans un camp, s'inquiète constamment pour lui. Il se précipite vers chaque site bombardé. Beaucoup de ses collègues risquent eux aussi leur vie et ont péri au cours de leurs missions. Il dit qu'il ne raconte plus à sa femme ni à ses enfants ce qu'il vit, voulant les protéger autant que possible, même s'ils subissent eux-mêmes les épreuves au quotidien.

La deuxième organisation est le Centre palestinien pour les droits humains, PCHR – *Palestinian Centre for Human Rights*, une structure bien connue dont le siège est à Gaza et qui opère également en Cisjordanie. Elle fournit une assistance juridique, documente et surveille les violations des droits humains, menant à la fois des démarches juridiques stratégiques et des suivis individuels. De manière remarquable, le PCHR a poursuivi ses activités tout au long de la guerre, documentant les violations commises par les forces d'occupation et traitant un large éventail de questions juridiques. Ce qui m'a le plus frappée lors de nos rencontres avec nos collègues palestiniens, c'est l'attention qu'ils portent à des problèmes juridiques du quotidien — ce que l'on n'attendrait pas forcément dans un contexte de guerre aussi dévastateur. Par exemple, des enfants nés pendant la guerre nécessitant des certificats de naissance et des papiers d'identité ; ou, à l'inverse, les personnes décédées, pour lesquelles les familles doivent obtenir des certificats de décès et des documents d'héritage. Les droits fonciers constituent un autre enjeu : même si la majorité des immeubles résidentiels de Gaza sont aujourd'hui inhabitables ou détruits, les organisations cherchent à reconstituer les registres cadastraux, après que les bombardements israéliens ont détruit la plupart des registres civils et fonciers, considérés par Israël comme faisant partie des fonctions administratives du Hamas. Tous ces dossiers occupent une place essentielle dans l'activité quotidienne de ces organisations. Cela a été particulièrement visible pendant la période de trêve, lorsque beaucoup ont commencé à élaborer des plans pour faire face à la réalité nouvelle : comment, par exemple, régulariser la situation d'un terrain sur lequel se trouvait un immeuble abritant dix familles, désormais entièrement détruit ? Comment établir des preuves de propriété pour les résidents déplacés et leur trouver un logement de remplacement ?

Au-delà du PCHR, il est important de mentionner plusieurs associations œuvrant dans le domaine des droits des femmes. La Wefaq – *Society for Women and Child Care* en est une, dédiée à la protection des femmes. Malgré la guerre et les déplacements massifs, elle continue de faire

fonctionner des refuges pour les victimes de violences de genre, qu'elle transfère régulièrement d'un lieu à un autre pour garantir leur sécurité, tout en leur apportant un soutien psychologique et émotionnel. Une autre organisation, la GINA – *Gaza Infant Nutrition Alliance*, se consacre spécifiquement à l'allaitement, une question cruciale et vitale dans la bande de Gaza. GINA est enregistrée en Écosse afin d'éviter les obstacles au financement liés aux lois sur la lutte contre le financement du terrorisme. Ses soutiens y ont même organisé des ventes d'art pour lever des fonds.

La *Palestinian Medical Relief Society* – PMRS fonctionne un peu comme le *Magen David Adom* [équivalent au Crois Rouge] israélien, mais en tant qu'association à but non lucratif, et non comme une institution publique. Elle assume de nombreuses fonctions de santé publique dans la bande de Gaza, comblant le vide laissé par l'effondrement ou la saturation des hôpitaux face à l'afflux de blessés graves et de patients en détresse. Enfin, la *Youth Vision Society* – YVS, fondée par de jeunes Gazaouis, travaille à la prévention des violences de genre, mais aussi sur un large éventail de questions liées à l'aide aux populations vulnérables. Voilà, en bref, le dernier volet de cette présentation.